

Sujet : [INTERNET] NON à la densification éolienne du Sud-Ouest Marnais et au Parc éolien de Saint Bon

De : > .. >

Date : 13/10/2022 à 18:55

Pour : DDT 51/SEEPR/ICPE (Procédures environnementales) emis par JOHNER Odile - DDT 51/SEEPR/ICPE <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

En venant de Paris par la N4, je sais qu'on arrive dans la Marne par la vision d'une première rangée d'éoliennes : le parc éolien d'Escardes Bouchy St Genest, mis en service en 2016. Derrière, mais pas très loin, arrivent les éoliennes des Essarts le Vicomte-La Forestière et enfin celles de Nesle La Reposte.

J'affirme que l'impact visuel est loin d'être faible comme l'annonce EDPR dans son étude d'impact page 17 : « moyen à très faible pour la N4 (selon la proximité de la route au projet) » ;

Ajouter ces trois nouvelles éoliennes du parc de Saint Bon ne fera qu'aggraver cette sensation de barrière devant la Forêt de Traconne, j'en suis certaine.

Le Président de la République en février dernier avait dans son discours de Belfort annoncé qu'il fallait éviter la saturation des paysages car l'acceptation des éoliennes par les riverains était de moins en moins bonne. (Voir Déclaration de M. Emmanuel *Macron*, président de la République, sur la politique de l'énergie, à Belfort le 10 février 2022).

Pourquoi dans la Marne ces remarques ne s'appliquent-elles pas ? Nous assistons en effet à une totale saturation de notre territoire par des nouveaux projets ou par densification des anciens.

- Le promoteur EDPR ne se vante pas de densifier lui-même son parc d'Escardes par ce nouveau chantier en ajoutant 3 éoliennes à celles qu'il a déjà installées.
- Mais il faut savoir que le parc de la Forestière-Les Essarts le Vicomte est aussi en cours d'enquête publique pour ajouter 5 éoliennes et deux postes de livraison au parc précédent
- Et le Parc de Nesle la Reposte passerait lui aussi de 3 à 8 éoliennes (projet en cours).
- Et c'est sans compter un troisième parc aux Essarts le Vicomte qui a tellement fini par révolter la population qu'elle a exigé un référendum local où elle a pu arrêter ce troisième projet (comble de l'absurde) proposé par la mairie

Si on ajoute à ces projets la situation au Nord de la N 4, sachez que cela devient ubuesque.

Aux projets déjà construits de Vauchamps, Villeneuve-les-Charleville/Corfélix, Le Gault-Soigny, nous attendons :

- les enquêtes publiques en cours à Rieux,
- et à Champguyon,
- puis les projets en cours de Neuvy-Courgivaux,
- Charleville,
- Morsains,
- Joiselle

Et j'en oublie peut-être ou certains n'ont pas encore été annoncés aux futurs riverains qui l'apprennent parfois très tardivement.

Je suis propriétaire d'une maison et je peux vous dire que cette maison de famille sera invendable dans un tel contexte. Et tout cela pour une énergie renouvelable intermittente qu'il faut compenser quand on subit un anticyclone fréquent en Champagne, par du gaz ou du charbon ! Ces éoliennes sont très souvent arrêtées. Pourquoi ?

Pour moi faire de l'écologie était une manière de respecter la nature et ses habitants. Je crois plutôt qu'on marche sur la tête en attribuant la part belle à tous ces promoteurs que personne ne songe à arrêter.

Merci Monsieur le commissaire de m'avoir lu attentivement.